



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)



Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>
<http://www.agglo-colmar.fr>

Juillet - Août 2014

Edito



Communauté d'Agglomération de Colmar



Comme le temps est à la Saint Médard (8 juin), ainsi sera le temps à la moisson.

L'été est bien installé et les températures diurnes et nocturnes nous le font bien ressentir.

La journée « portes ouvertes » des pompiers du village, ce 15 juin dernier, fut une réussite, durant laquelle jeunes et moins jeunes purent découvrir de façon ludique les différentes facettes de ce métier souvent ingrat mais absolument indispensable à tous.

Pour les joueurs de foot, les supporters, les personnes indifférentes au ballon rond : vous n'y couperez pas, durant quelques jours encore, c'est la Coupe du Monde, avec ses scènes de liesse et débordements sonores ! Mais l'essentiel est bien de nous remonter le moral. Nous serons fixés dans peu de temps...

Les 5 et 6 juillet prochains aura lieu la 12^{ème} Fête de la Grenouille, manifestation majeure dans notre village, à laquelle vous êtes toutes et tous conviés, en qualité de bénévole, de candidat(e) à l'élection de notre illustre Miss Grenouille ou tout simplement en qualité de visiteur, sous un soleil radieux.

Joël ERNST



Journée portes ouvertes SP



Journée portes ouvertes SP



Un exemple du fleurissement



Dépôt sauvage rue d'Eguisheim



Fête de l'amitié

Photos : Gérard HIRTZ

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

- La municipalité démontre l'intérêt qu'elle porte aux associations par sa présence régulière aux différentes assemblées générales et manifestations qu'elles organisent, dont récemment les assemblées générales du périscolaire, de la troupe de théâtre et des footballeurs.
- Il y avait du monde pour la 2^{ème} marche organisée par APALIB : plus de 300 marcheurs ont pris le départ au chapiteau.
- Les footballeurs ont attiré 180 personnes à leur soirée où un excellent couscous a été servi.
- Succès également à la fête du tennis et de l'école de tennis mise sur pied par l'ASIET. Les jeunes étaient nombreux à attendre leur tour pour échanger quelques balles avec 2 excellents joueurs semi professionnels de Mulhouse.
- Opération réussie chez les sapeurs-pompiers à l'occasion de leurs portes ouvertes ! Pour un coup d'essai, c'était un coup de maître. Exposition de l'ancien et actuel matériel, démonstration de désincarcération, premiers gestes de secours, maison de feu et accro-branches pour les petits, mise à disposition et vente de détecteurs de fumée ou de monoxyde de carbone, etc. Tout était prévu pour rendre la journée agréable et instructive aux nombreux visiteurs du village. MERCI aux sapeurs-pompiers professionnels de Colmar qui ont mis leur matériel à disposition et qui ont donné de leur temps pour accompagner le corps local des sapeurs-pompiers.
- Les habitués du loto n'ont pas répondu aussi nombreux à l'invitation de la paroisse. Il en est de même pour les deux chorales de Mulhouse et de Guiers qui se sont produites à l'église Saint-Michel, ou encore le concert de l'orchestre de l'ADEM'OH, sous le chapiteau, où l'assistance était assez clairsemée.
- Lors de la remise des prix du tournoi des quilles, le président a fait savoir que le nombre d'équipes participantes a chuté d'un tiers par rapport à l'année dernière.

Quelques nouvelles brèves ...

Le démarrage de la collecte des biodéchets par la Communauté d'agglomération de Colmar s'est fait dans de très bonnes conditions ! Certaines habitudes doivent être changées (ce qui peut être difficile au début) mais nous contribuerons ainsi à la réduction des déchets sur la planète !

La municipalité est intervenue auprès du service technique pour le fleurissement de la commune en 2014, avec une consigne importante : moins de géraniums ! En effet, « USTZOPFA » (enlever les fleurs fanées) prend beaucoup de temps.

MERCI à Thierry WINKELMULLER qui a bénévolement aidé à la mise en place de ce fleurissement, particulièrement réussi.

Les présidents des associations se sont réunis pour l'élaboration du calendrier des fêtes et manifestations 2015. Deux dates importantes sont à retenir : le 70^{ème} anniversaire de la Libération de notre village (le 5 février) et l'instauration de la Journée citoyenne (le 30 mai). Nous reviendrons sur ces deux journées dans un prochain bulletin communal.

Les incivilités continuent !

- Depuis l'inauguration du parking de la gare, 4 vitres des abris destinés aux voyageurs ont été cassées. L'état de propreté de ces abris est déplorable. Faut-il enlever les bancs pour éviter que ces lieux soient continuellement squattés ? En tous cas, nous avons contacté la SNCF car nous ne pouvons plus accepter cet état de fait.
- Des dépôts sauvages continuent d'être déchargés à côté des bennes enterrées, encore récemment à la gare et rue d'Eguisheim. Nous constatons également que sur l'ancien tronçon de la RN 83 près de l'Altestrasse, des gravats provenant de la démolition d'un bâtiment et autres matériaux y sont déposés régulièrement. Des indices ont été relevés et la brigade verte a été prévenue.
- Des déjections canines « fleurissent » malheureusement toujours dans nos rues et places ; aucune amélioration car aucun effort ne semble être fait de la part de certains propriétaires de chiens. Les habitants nous font part très régulièrement de leur fort mécontentement. Mais que pouvons-nous faire ? Ce n'est pas la faute aux chiens mais bien aux propriétaires qui les promènent et les laissent faire leurs besoins ailleurs que chez eux. Seule l'aide des habitants ou des riverains mécontents pourra nous permettre d'intervenir.

Les travaux ...

Le conseil municipal a donné son accord pour mener à bien la réhabilitation du lavoir et le réaménagement de l'accueil de la mairie.

Pour les agents communaux, le programme de travail est important durant les prochains temps : aménagement de l'îlot aux abords des écoles, remise en état de la cour arrière de la maternelle suite aux travaux d'assainissement, finition du local de rangement de la maternelle, préparation des fondations pour l'extension du columbarium, crépissage du mur reconstruit dans la cour arrière de l'Hôtel de ville, mise en place d'une clôture pour l'aire de dépôt de déchets verts, installation de la grotte cour Sainte-Marthe, etc.

Autre information : l'arrosage du fleurissement communal se fait trois fois par semaine et prend à peu près 7 heures par jour, dont 5 heures avec le tracteur et la citerne.

Pour terminer, nous vous invitons à venir nombreux pour la fête de la Grenouille, le feu d'artifice du 14 Juillet, le marché aux puces et surtout, n'oubliez pas le passage du Tour de FRANCE prévu le 13 juillet, qui traversera Herrlisheim-Vignoble en provenance des Trois-Châteaux pour continuer vers Hattstatt.

Très bonnes vacances à tous.

Cordiales salutations,

Votre Maire
Gérard HIRTZ

ALLO POMPIERS

En cas d'urgence incendie, secours à personnes, nids de guêpes, accidents, ... **faites le 18**. N'essayez pas de joindre le chef de corps ou un sapeur-pompier de la localité : vous perdrez beaucoup de temps.

Pour information :

le numéro du téléphone fixe du chef de corps, David WIEST, figurant sur la dernière page du calendrier 2014 des pompiers, n'est plus d'actualité et est remplacé par le **09 83 53 18 70**.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES VEGETAUX

Pensez à tailler vos végétaux (haies, arbustes, arbres) qui dépassent votre limite de propriété et envahissent le domaine public.

Les utilisateurs des trottoirs ou rues vous en seront reconnaissants.



AVIS DE RECHERCHE

La commune souhaite réhabiliter le lavoir situé rue Principale.

Nous sommes à la recherche de témoignages, photos et cartes postales sur l'état originel de ce lavoir.

Merci de prendre contact avec la Mairie.

APPEL AUX DONNS

Une armoire, une table, des chaises, de la vaisselle, du petit électro-ménager, ... vous encombrant ?

Faites un don et vous ferez le bonheur d'une personne.

**Merci de vous adresser à la Mairie
au 03 89 49 39 80**



APPEL AUX TALENTS LOCAUX

La commune organise les samedi 1er et dimanche 2 novembre une exposition intitulée « Rencontre avec nos talents locaux ».

L'exposition, qui se tiendra salle Saint-Michel, a pour but de mettre en valeur les talents de notre village, connus ou non, de leur donner une visibilité au travers d'une vitrine éphémère, et de partager avec le public leurs passions et créations (peinture, aquarelle, photographie, sculpture, bijoux, broderies, ...).

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact auprès de Micheline Ritter au 06 22 33 15 87 ou de Laurent Winkelmuller au 06 87 31 64 91 pour de plus amples renseignements et/ou pour réserver une place (gratuite).



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2014

Convoqué le 11 juin 2014, le Conseil Municipal de HERRLISHEIM s'est réuni mardi, le 17 juin 2014 à 20h00, Salle Pierre Buscheck, sous la présidence du Maire, Gérard HIRTZ.

Présents :

Gérard HIRTZ, Laurent WINKELMULLER, Micheline RITTER, Jérôme BAUER, Marie GUILLON, Hugues BANNWARTH, Rosa DAMBREVILLE, Laurent DI STEFANO, Joël ERNST, Véronique FUCHS PAGNONCELLI, Frédéric FURSTENBERGER, Nathan GRIMME, Rachel GROSSETETE, Marie Rose HEYBERGER, Stéphane JUNGBLUT, Alexandra PELLICIA, Sonia UNTEREINER et Anita ZIMMERMANN.

Excusé : Bruno FREYDRICH

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2014
3. Informations légales
4. Compteurs communicants gaz : convention à signer avec GrDF
5. Convention de conseil et d'assistance avec l'ADAUHR
6. Composition de la CCID (Commission communale des impôts directs)
7. Lot de chasse n° 2 : agrément d'un permissionnaire
8. Restauration du lavoir : lancement des études
9. Accessibilité et accueil de la mairie : lancement des études
10. Décisions modificatives n° 1
11. Divers

Le Maire sollicite la possibilité de rajouter un point à l'ordre du jour : Délégations d'attributions au Maire. Tous les conseillers municipaux étant d'accord, le point est rajouté à l'ordre du jour (n° 11).

1. Désignation du secrétaire de séance

Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2014

Le compte-rendu de la séance du 14 avril 2014 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est approuvé sans réserve.

3. Informations légales

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la délégation permanente qui lui a été accordée, il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :

- section 49, n° 36 (Scheunengaerten)
- section 40, n° 416/35 (Breit)
- section 3, n° 127/23 (37 rue Principale)
- section 3, n° 48/23 (idem)
- section 6, n° 38 (1 rue de la Lauch)
- section 1, n° 39 (rue du Fossé)
- section 1, n° 103/40 (idem)
- section 5, n° 2 (28 rue du Fossé)

4. Compteurs communicants gaz : convention à signer avec GrDF

Le Maire informe l'assemblée que GrDF, concessionnaire du réseau de gaz naturel sur la commune, souhaite moderniser le réseau avec l'installation de compteurs gaz communicants. Ces compteurs permettront d'augmenter la fréquence des relevés pour une meilleure maîtrise des consommations et une facturation systématique sur index réels. Cela n'aura pas d'incidence financière sur le client (pour l'offre de base) mais nécessite la signature d'une convention avec la commune pour l'installation et l'hébergement d'un équipement technique (coffret et antenne radio d'environ 40 cm de hauteur). Le niveau d'ondes radio émises sera très faible, de l'ordre de 500 mW, soit nettement inférieur aux ondes émises par un téléphone portable ou un four à micro ondes.

Le Maire propose de soutenir ce projet d'efficacité énergétique en hébergeant 2 concentrateurs sur la commune. Il précise que la signature de la convention vaut pour accord du principe général et n'est pas engageante. Ce n'est qu'une fois le site défini par les mesures qu'un bail sera établi et entérinera tout.

Après délibération, le Conseil municipal à 14 voix pour, 3 abstentions et 1 contre
DONNE son accord de principe pour la mise en place de compteurs gaz communicants,
AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

5. Convention de conseil et d'assistance avec l'ADAUHR

Afin que la commune puisse continuer à bénéficier du conseil et de l'assistance de l'ADAUHR (Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin), une convention doit être signée. Cette convention est valable 3 ans et énumère les conditions dans lesquelles l'ADAUHR apporte gratuitement son soutien à Herrlisheim. Une telle convention avait déjà été signée en avril 2011.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,
AUTORISE le Maire à signer la convention de conseil et d'assistance avec l'ADAUHR pour les 3 prochaines années.

6. Composition de la CCID (Commission communale des impôts directs)

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une CCID composée du Maire, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

A la suite des récentes élections, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle CCID dont les commissaires sont désignés par la Direction des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables dressée par le Conseil Municipal en nombre double.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,
FIXE la nouvelle liste de Commissaires pour la CCID comme suit :

	prénom - nom		prénom - nom
T I T U L A I R E S	Claude BAGUET	S U P P L E M E N T A I R E S	Jacky BAUER
	Hugues BANNWARTH		Patrick BENDELE
	Marcel BOMBENGER		Gaston BRETZ
	Rosa DAMBREVILLE		Raymond FRITZ
	Laurent DI STEFANO		Martine GREINER
	Bruno GINGLINGER		Marie GUILLON
	Marie-Rose HEYBERGER		Stéphane JUNGBLUT
	Laurent TSCHAENN		Mathieu MIESCH
	Sonia UNTEREINER		Micheline RITTER
	Thierry WINKELMULLER		Philippe STEINER
	Marie-Thérèse ZWICKERT		Lucien STOECKLIN
	Jean-Jacques FELDER (Hattstatt)		Diego CALABRO (Ingersheim)

7. Lot de chasse n° 2 : agrément d'un permissionnaire

M. Dominique PELLICANO, adjudicataire du lot de chasse n° 2, a sollicité l'agrément de M. José Joaquim DOMINGOS, de nationalité portugaise et domicilié à Zurich, en tant que permissionnaire sur son lot de chasse.

Le dossier n'étant pas complet, ce point est retiré de l'ordre du jour.

8. Restauration du lavoir : lancement des études

Le Maire rappelle qu'une étude préliminaire de l'ADAUHR avait été réalisée début 2013 et qu'une ligne de 70 000 euros a été inscrite au budget 2014 pour la restauration du lavoir.

Une réunion de travail s'est tenue avec l'architecte des Bâtiments de France et les propriétaires des bâtiments annexes. Un appel à témoignages a également été lancé dans le dernier bulletin municipal afin de connaître l'état initial du lavoir.

pour s'en inspirer dans le cadre de cette réhabilitation. Des demandes de subventions ont été envoyées à l'Etat, à la Région, au Département et à la Fondation du patrimoine. Le choix de l'architecte pourrait se faire dès cet été.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,
AUTORISE le Maire à lancer les études et à solliciter des subventions.

9. Accessibilité et accueil de la mairie : lancement des études

Le Maire rappelle qu'une ligne de 68 000 euros a été inscrite au budget 2014 pour la mise en accessibilité et l'accueil de la Mairie. Un concours d'architectes (avec remise de prestations et indemnités) pourrait être lancé cet été. Des demandes de subventions seront adressées à l'Etat, à la Région et au Département.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,
AUTORISE le Maire à lancer les études et à solliciter des subventions.

10. Décisions modificatives n° 1

Le Maire explique que des décisions modificatives sont nécessaires pour :

- payer les factures liées aux véhicules et à leurs équipements (signalétique, trirflash, remorque). Les crédits prévus au BP 2014 (27 000 euros) ne suffisent pas.
- payer les factures liées à la finalisation de l'aménagement de la Cour Ste Marthe (barrières, bancs, pot de fleur). Les crédits prévus au BP 2014 (3 000 euros) ne suffisent pas.

Ces montants peuvent être pris sur l'article 21312 « Bâtiments scolaires », sur lequel 67 639 euros ont été inscrits et qui ne seront pas intégralement utilisés en 2014.

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
21571 – Matériel roulant	5 000 €		
2315 – Aménagement Cour Ste Marthe	2 000 €		
21312 – Bâtiments scolaires	- 7 000 €		
TOTAL	0 €		

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE les décisions modificatives exposées ci-dessus.

11. Délégations d'attribution du Conseil municipal au Maire.

Monsieur le Maire communique la teneur du courrier de la préfecture en date du 10 juin 2014 (réceptionné ce jour) concernant la délibération du 14 avril dernier sur certaines délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, annule et remplace la délibération du 14 avril 2014 comme suit :

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L. 2122-22 et 23) permettent au Maire de recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal décide de confier au Maire les délégations suivantes :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- passer les contrats d'assurance ainsi que accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;
- exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;

- créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, dans la limite d'un plafond de 10 000 euros.

Conformément à l'article L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, les compétences déléguées par le conseil municipal pourront faire l'objet de l'intervention du premier adjoint (ou des suivants, dans l'ordre des nominations) en cas d'empêchement du maire.

12. Divers

Journée citoyenne : la rencontre avec le maire de Berrwiller le 11 juin a été très constructive. La commune se lancera dans ce dispositif le 30 mai 2015.

Agence postale : installation d'une tablette numérique pour accéder aux services de la Poste, aux sites Internet de la CAF, de Pôle emploi, de la commune, ... Un avenant à la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale signée le 28 avril 2009 a été établi.

Communauté d'agglomération de Colmar :

- mise en place d'une aire de déchets verts : convention en cours d'établissement
- Animations été : réunion de présentation à Herrlisheim le 1^{er} juillet à 18h00 salle St Michel
- conformément à l'avis des Commissions réunies : avis favorable de la commune pour la mise à disposition de poules et l'adhésion au dispositif Pulséo

Columbarium : des devis ont été signés pour l'extension du columbarium (2 x 8 cases) et l'installation d'une colonne pivotante pour un montant total de 16 250 euros TTC.

Réunion des Présidents des associations le 16/06 : le calendrier 2015 des manifestations est fait.

Réforme des rythmes scolaires : Herrlisheim reste sur sa position et n'appliquera pas la réforme à la rentrée 2014/2015.

Déchets dans la commune : certains élus déplorent le manque de poubelles dans le village et l'absence de distributeurs de sacs pour les déjections canines. Le Maire informe l'assemblée qu'une poubelle sera prochainement installée Rue Principale.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Convoqué le 12 juin 2014, le Conseil Municipal de HERRLISHEIM s'est réuni vendredi, le 20 juin 2014 à 19h30, Salle Pierre Buscheck, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Laurent WINKELMULLER.

Présents :

Laurent WINKELMULLER, Micheline RITTER, Jérôme BAUER, Marie GUILLON, Hugues BANNWARTH, Laurent DI STEFANO, Joël ERNST, Bruno FREYDRICH, Véronique FUCHS PAGNONCELLI, Frédéric FURSTENBERGER, Nathan GRIMME, Marie Rose HEYBERGER, Stéphane JUNGBLUT, Alexandra PELLICIA et Sonia UNTEREINER.

Excusés : Rosa DAMBREVILLE, Rachel GROSSETETE, Anita ZIMMERMANN et Gérard HIRTZ,

L'ordre du jour était consacré à l'élection des délégués (5) et des suppléants (3) qui seront chargés d'élire les sénateurs le 28 septembre prochain.

Seule une liste de candidats a été déposée. Ont été élus à l'unanimité des membres présents et représentés :

Délégués	Suppléants
M. Gérard HIRTZ	Mme Véronique FUCHS PAGNONCELLI
Mme Micheline RITTER	M. Hugues BANNWARTH
M. Laurent WINKELMULLER	Mme Sonia UNTEREINER
Mme Marie GUILLON	
M. Nathan GRIMME	

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SPECIAUX (DMS) DES PARTICULIERS

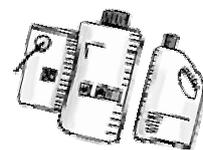
Devant la réussite de cette opération, la Communauté d'agglomération de Colmar organise une nouvelle collecte des DMS le samedi 12 juillet 2014 à la déchetterie Europe (9 rue des Champs à Logelbach - Wintzenheim) et à la déchetterie Ladhof (170 A rue du Ladhof à Colmar) de 9h00 à 12h00.

Les déchets suivants sont concernés : aérosols, bases (soude) et acides (chlorhydrique, sulfurique, ...), emballages souillés, peinture, mastic, produits de laboratoire, produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides, engrais, ...), solvant liquide incinérable (white spirit, xylène, toluène, acétone, alcools, ...).

ATTENTION : les bouteilles de gaz et les pneus ne seront pas acceptés.

Cette collecte est destinée aux particuliers de la Communauté d'agglomération de Colmar (CAC) et du Syndicat intercommunal d'enlèvement des ordures ménagères des environs de Colmar (SIEOMEC). Pour accéder au site, il faudra présenter votre carte d'accès aux déchetteries de la CAC.

Les déchets issus des professionnels ne sont pas acceptés : une vérification sur les sites sera réalisée par les agents de la CAC.



RESULTATS DU RADAR

Positionnement : rue des Vosges
Période : du lundi 21 avril au dimanche 11 mai 2014
Sens de la circulation : vers sortie du village

Nous sommes en ZONE 50

Nombre d'enregistrements : 22 320 (tout compris)
Nombre de jours : 21
Moyenne journalière : 1 063

Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40-50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Vitesse moyenne enregistrée (tout compris) :

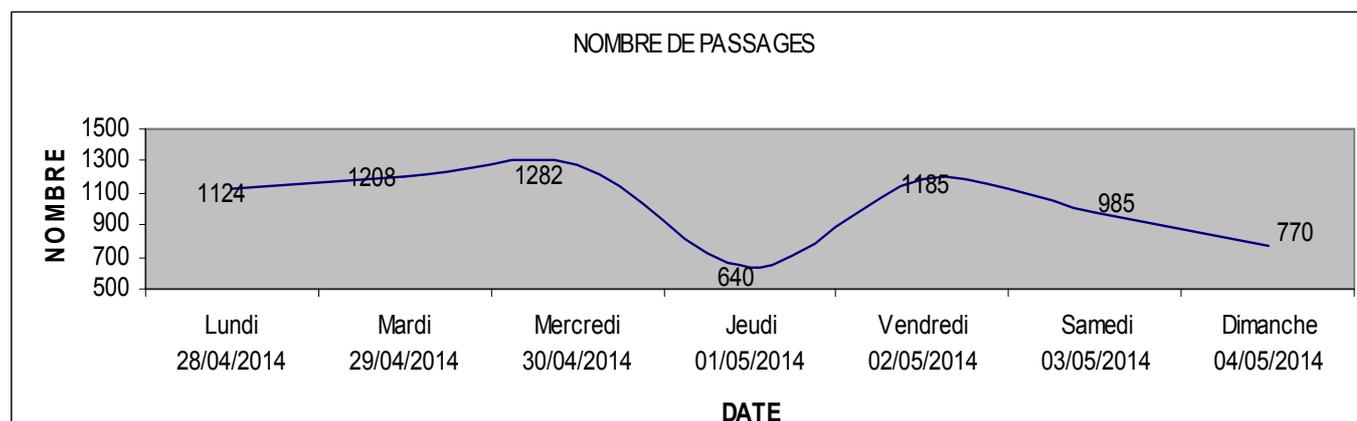
1° enregistrement	2° enregistrement
45,9 km/h	46 km/h

Vitesses enregistrées (1° enregistrement) :

	Nombre	%
De 1 à 25 km/h	390	1,75%
De 26 à 55 km/h	20 063	89,89%
+ de 55 km/h	1 867	8,36%
TOTAL	22 320	100,00%

(cyclistes, ...)

Nombre d'enregistrements en une semaine :





AGENDA

JUILLET

- 5 & 6 Fête de la grenouille
- 11 Repas fin d'année ADEM'OH
- 13 Passage du Tour de France à Herrlisheim Vignoble
- 14 Bal tricolore et feu d'artifice

SEPTEMBRE

- 12 Soirée des bénévoles de la Fête de la Grenouille
- 13 Portes ouvertes Bibliothèque municipale
- 14 Carpes-frites des Sapeurs Pompiers
- 26 A.G. Grenouilles sportives
- 26 Soirée parents Grenouilles sportives
- 28 Fête patronale - Repas choucroute

MARCHÉ AUX PUCES

Les habitants du village qui désirent participer au marché aux puces du 24 août 2014 et avoir un emplacement devant leur domicile sont priés de réserver leur place avant le **16 août 2014** en appelant le

06 87 49 04 26 ou le 06 83 17 22 92

Après cette date, les places seront attribuées suivant l'ordre d'inscription.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers de Herrlisheim organise un déjeuner « carpes-frites »

dimanche 14 septembre 2014
sous le chapiteau (parc de l'Hôtel de Ville).

L'accueil se fera à partir de 11 h 30.

Infos et réservations :
06 22 31 93 67 ou Carpes.frites.2014@gmail.com

Tarif : 17 € (carpes-frites, dessert, café, boissons en sus).
Possibilité de réserver des repas « à emporter ».

REMERCIEMENTS

Les sapeurs pompiers remercient chaleureusement les habitants de Herrlisheim pour leur participation à la journée « portes ouvertes » du 15 juin dernier.

Vous pouvez encore commander des DAAF (détecteurs avertisseurs autonomes de fumées) auprès de David WIEST, Chef de corps.

AOÛT

- 3 Sanglier des JSP à Voegtlinshoffen
- 15 & 16 Rallye du Florival
- 22 Collecte de sang
- 24 Marché aux puces

JEUNES SAPEURS POMPIERS DES TROIS CHATEAUX

L'association des JSP organise un "sanglier à la broche" le **dimanche 3 août 2014 à midi**, sur les hauteurs de Voegtlinshoffen.

Tarif : 19 € (apéritif /repas/dessert/café)

Pour toute réservation, merci de contacter :

Marc Immele 06 80 03 72 48
Eddy Bruckert 03 89 49 26 75

L'Association vous remercie d'avance pour votre soutien.

Cordialement,

La Présidente,
Marie WISSLER



FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE PENDANT LA SAISON ESTIVALE

Juillet : la bibliothèque est ouverte les

mardis 1, 15 et 29 : de 17h30 à 19h30
mercredis 2 et 30 : de 14h00 à 16h00
vendredi 4 : de 18h30 à 20h00

Août : fermée

Retrouvez-nous à compter du 2 septembre 2014 aux jours et horaires habituels !



**PORTES OUVERTES A LA
BIBLIOTHEQUE LE
SAMEDI 13 SEPTEMBRE APRES-MIDI !**

Plus d'infos à la fin de l'été...

Infos diverses

PLAN CANICULE 2014



Les premières températures caniculaires ont touché notre région dès ce mois de juin. Comme les années précédentes, la commune met en place le dispositif « Plan Canicule ».

Notre mission est d'organiser le recensement des personnes âgées seules et des personnes handicapées vivant à domicile afin qu'elles puissent demander leur inscription dans le registre « Plan Canicule ». Celui-ci est confidentiel : les données sont transmises aux services autorisés uniquement sur demande du Préfet.

Dans ce cadre, mais aussi au nom de la solidarité dans notre village, les personnes recensées seront contactées par la Municipalité pour pouvoir cerner les besoins et les attentes que vous lui soumettez. Nous pourrions ainsi vous apporter aide et réconfort si le plan canicule est déclenché.

Nous comptons également sur la solidarité des habitants pour signaler à la mairie toute personne âgée isolée susceptible de bénéficier d'une aide ou surveillance particulière en cas de canicule.

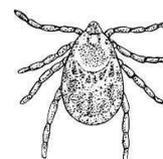
Micheline RITTER, Adjointe au Maire, sera votre contact pour de plus amples renseignements.

Pour bénéficier de ce service, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80.

Merci pour votre confiance.

GARE AUX TIQUES

LA TIQUE, une menace à ne pas prendre à la légère !



Pourquoi se méfier de la tique ?

Les tiques sont des vecteurs de maladies très importants en médecine humaine et vétérinaire. Hématophages, elles se nourrissent de sang et vivent aux dépens des animaux et parfois des êtres humains. C'est lors de leur « repas » sanguin qu'elles peuvent transmettre une variété importante de germes. En Alsace, la borréliose de Lyme (ou maladie de Lyme) est actuellement la plus préoccupante.

Où rencontre-t-on la tique et comment vit-elle ?

Les tiques vivent dans les milieux humides tels que forêt, bois, talus (fougères, genêts, hautes herbes et prairies). Leur densité varie avec le degré d'hygrométrie de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage. On trouve des tiques dans les parcs des villes (espaces verts) et dans les jardins.

Pour se développer et passer d'un stade à l'autre (larve, nymphe, adulte), la tique a besoin d'un repas sanguin qui peut durer plusieurs jours.

Son activité de croissance est maximale au printemps et au début de l'automne.

Peut-on éviter le risque de piqûre de tique ?

Si possible, rester sur les grands chemins et porter des vêtements clairs pour faciliter un repérage très précoce, déjà pendant la balade.

Cependant des vêtements couvrants n'empêchent pas les tiques de se faufiler en dessous et les répulsifs appliqués sur la peau ou les vêtements ne protègent pas à 100% d'une piqûre.

Comment repérer une piqûre de tique ?

Il est impératif au retour d'une promenade dans une zone à risques de s'inspecter minutieusement le corps entier, cuir chevelu compris.

Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple, à l'aide d'un tire tique ou d'une pince fine.

Désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains.

Que faire après une piqûre de tique ?

Il est indispensable de surveiller la zone de piqûre dans les jours, voire les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines). En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs, ... il faudra consulter son médecin traitant. En effet, un traitement adapté permettra entre autre d'éviter le développement d'une maladie de Lyme.

N'hésitez pas à consulter le site : www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr

Vie courante



INFO - CAC

« Réduisons vite nos déchets, ça déborde ! »

La Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC), à qui revient la compétence de gestion des déchets, a mis en place un comité de pilotage pour la prévention des déchets. La prévention des déchets se définit par « l'ensemble des mesures et des actions situées en amont de la collecte des déchets par la collectivité ».

Chaque habitant de la CAC produit 575 kg par an de déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, déchets triés et déchets de déchetterie).

L'objectif est de réduire les déchets de 7 % en 5 ans (- 40kg / hab) d'ici 2018, en produisant, en consommant et en jetant **mieux, moins, autrement.**

Chacun d'entre nous peut être acteur dans la réduction des déchets avec quelques gestes simples, qui permettront de faire diminuer ses déchets d'environ 130 kg par an et par habitant, sans remettre en cause son mode de vie :

- J'utilise les sacs réutilisables ou les cabas - 1,4 kg
- Je favorise le réemploi des vêtements usagés - 2,6 kg
- Je bois l'eau du robinet - 3 kg
- J'évite les produits jetables à usage unique - 7,3 kg
- Je limite la consommation de papier - 11,3 kg
- J'appose l'autocollant « Stop pub » - 13,8 kg
- Je lutte contre le gaspillage alimentaire - 27,6 kg
- J'achète des produits « pauvres en emballage » - 30 kg
- Je composte mes résidus de cuisine et de jardin - 30 kg
- Je prolonge la durée de vie des biens d'équipements (non évalué)

Source ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie)

AGENCE POSTALE COMMUNALE : MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE

Depuis début juin, l'Agence Postale met à votre disposition une tablette numérique permettant l'accès à :

- La Poste pour rechercher des tarifs, suivre vos recommandés et vos colis, s'informer sur un produit ou un service
- La Banque Postale pour accéder à vos comptes, prendre rendez-vous avec un conseiller, découvrir les produits ou services de la Banque Postale
- La Poste Mobile pour découvrir les offres, souscrire à une offre, suivre sa consommation, modifier son forfait et ses options, ...
- Différents services publics comme les allocations familiales, la sécurité sociale, pôle emploi, ... pour se renseigner et faire des démarches en ligne.

**N'hésitez pas à vous en servir aux heures d'ouverture de l'agence postale.
C'est simple et gratuit !**

INFOS ADECA

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 648 cancers et d'en éviter 3 603 depuis 2003 en Alsace (données de mai 2014).

Dans la commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR, la 6^{ème} campagne a débuté en juin 2014. Lors de la 5^{ème} campagne, 42,3 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50 % pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

faites le test tous les deux ans.

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est-à-dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

Plus d'infos : www.adeca-alsace.fr

La Vie Associative

INFOS H.E.C.



Méline Zwingelstein a participé aux derniers championnats de France à Paris dans la catégorie minime. Elle finit à une excellente 7^{ème} place qui la classe 8^{ème} française au classement National. Sélectionnée dans l'équipe de ligue, Méline et ses co-équipières de ligue remportent le titre de Championne de France.

Ses exploits résultent d'un travail constant et promettent, d'ici quelques temps, un bel avenir pour cette jeune sabreuse du Herrlisheim Escrime Club.

HERRLISHEIM ESCRIME CLUB a 10 ans !

Rejoignez-nous le dimanche 29 juin 2014 pour fêter l'événement !
Nous vous accueillerons dès 9 h 30 pour une animation sportive avec les licenciés.

Présence exceptionnelle de Nicolas ROUSSET,
membre de l'équipe de France et 6^{ème} aux derniers championnats d'Europe.

ANIMATIONS ETE 2014

Comme chaque été, la Communauté d'Agglomération de Colmar propose aux enfants de 5 à 18 ans de nombreuses activités. Chacun peut y trouver son bonheur parmi les nombreux stages proposés du 7 juillet au 31 août : activités sportives (équitation, football, basket, natation, athlétisme, ...), artistiques (danse, peinture, création de bijoux, théâtre, musique, ...) mais aussi des activités plus surprenantes comme le tir à la carabine, le sauvetage nautique ou du catamaran.

Le catalogue proposant toutes les activités est disponible à la mairie.

Si vous n'avez pas pu inscrire votre enfant lors de la phase de pré-inscription, les inscriptions seront toujours possibles à la Mairie de Colmar à **partir du lundi 23 juin, jusqu'au jeudi 28 août, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 11 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 00 (attention : pas d'inscription les vendredis).**

Renseignements au 03 89 20 67 93 ou 03 89 20 67 67 ou animations_ete@agglom-colmar.fr

30^{ème} RALLYE REGIONAL DU FLORIVAL

Cette année, la commune de Herrlisheim-près-Colmar accueille le Rallye automobile du Florival les 15 et 16 août.

Organisée par l'Association sportive automobile Plaine de l'Ill et l'Ecurie Sport Auto Le-febvre de Rouffach, cette manifestation réjouira les amateurs de sport automobile.

Au programme :

Vendredi 15 août de 13h30 à 19h00 : vérifications administratives et techniques des voitures engagées au Garage AB Dépannage IVECO – 2 rue de l'Industrie. Possibilité d'assister à ces vérifications dans la cour du garage. Buvette et petite restauration sur place.

Samedi 16 août : départ de la 1^{ère} voiture à 8h30 au Garage AB Dépannage IVECO. Durant cette journée, les concurrents reviendront à 2 reprises dans la zone artisanale pour l'assistance technique des voitures. Cette zone sera accessible à pied (un parking sera mis en place Rue de la Sablière). L'arrivée de la 1^{ère} voiture du Rallye sera jugée à partir de 17h53. La remise des prix se fera au Garage AB Dépannage IVECO vers 22h00. Buvette et petite restauration sur place.

Venez nombreux !

Plus d'infos auprès de M. Gérard WINKLER – 5 rue de Guebwiller – 68500 BERGHOLTZ – Tél & Fax : 03.89.76.28.25 – e-mail : asapi0318@orange.fr et site : www.asapi0318.com



GARES SNCF : ABRIS à VELOS



Pour mieux vous servir, la Région Alsace et la SNCF changent le système d'accès aux abris à vélos. **A compter du 1er JUILLET**, l'ouverture de cet abri se fera avec la carte ALSEO.

Nous vous invitons d'ores et déjà à vous inscrire au service sur notre site Internet : www.ter-sncf.com/alsace (rubrique « du nouveau pour vos vélos »).

Le nouveau dispositif d'ouverture de l'abri a été installé le **2 JUIN 2014** à Herrlisheim. Depuis cette date, l'accès ne se fait plus avec votre badge actuel.

Contact TER se tient à votre disposition (lundi à vendredi de 06 h 30 à 19 h 30 et samedi de 08 h 30 à 15 h 30), par téléphone (n° 0800 77 98 67) ou par courriel (www.ter-sncf.com/alsace), pour vous donner un code personnalisé valable 1 mois afin d'accéder à votre abri à vélos jusqu'à validation de votre carte ALSEO.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Responsable de ligne.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Un grand bravo aux 64 donateurs dont 4 premiers dons qui se sont présentés à la collecte du 6 juin pour venir en aide aux personnes malades. L'Amicale des donateurs de sang et l'E.F.S. de Colmar les remercient pour leur geste.

Messieurs Cédric MEYER et Gabriel WILLEM ont gagné un drap de bain.

Nous annonçons dès à présent la prochaine collecte qui aura lieu le 22 août de 16h 30 à 19h 30 dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Herrlisheim. Vu l'augmentation des donateurs, un deuxième médecin sera affecté aux collectes de Herrlisheim pour éviter le désagrément des attentes trop longues observées dernièrement, en espérant que malgré tout, vous restiez mobilisés pour cette noble cause.

Si votre emploi du temps le permet, nous vous conseillons de vous présenter à la collecte dans la tranche horaire 16 h 30 - 18 h 00 moins fréquentée.

Nous rappelons que vous pouvez confier votre enfant à un membre de l'Amicale et qu'il ne faut pas être à jeun. Une collation est proposée à l'issue du don.

Bonnes vacances à tous et au 22 août pour la prochaine collecte !

Le Président,
Bernard SIRY

**DERNIERE
MINUTE ...**

L'église sera ouverte du 7 juillet au 31 août 2014
de 9 h à 18 h.

Accès par la porte latérale
côté salle Saint Michel.

AVIS AUX PRESIDENTES ET PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS LOCALES

Mise à jour de la « Brochure des Associations »

Merci de nous faire parvenir les modifications
concernant votre association
pour le **29 août 2014** au plus tard

Etat Civil



Les grands anniversaires

JUILLET

RENNIÉ André né le 02/07/1931
WURGES Anne née FELLMANN le 03/07/1933
FREYDRICH Gérard né le 07/07/1939
FONNÉ Amand né le 09/07/1935
HAENN Emma née HECHINGER le 10/07/1928
FRUH Françoise née SCHMITT le 11/07/1933
VIX Michel né le 12/07/1922
DIETH Palmyre née le 13/07/1939
OHNLEITER Marie-Antoinette née GOETZ le 15/07/1928
PRILLIEUX Jean-Pierre né le 15/07/1934
CRUCIFIX Jean-Claude né le 16/07/1935
THOMANN Marie Louise née HIRTH le 19/07/1934
GINDENSPERGER Marie Thérèse née THOMANN le 21/07/1927
BERNA Marc né le 22/07/1939
WURGES André né le 27/07/1931

Bon anniversaire !



Bon anniversaire !



AOUT

AEBY Marthe née HERTZ le 01/08/1920
MICHEL Lucien né le 03/08/1934
FONNÉ Denise née BIEGLE le 03/08/1937
BARBIER Jacques né le 06/08/1933
ZINK Cécile née MEYER le 07/08/1928
WURGES Egon né le 09/08/1938
CHENEDEL André né le 12/08/1929
ROHMER Marcel né le 15/08/1934
MIESCH Hélène née BATOR le 19/08/1925
BECKER Lucien né le 23/08/1931
MEHN Théodore né le 25/08/1932
GUETH Marthe née GREINER le 26/08/1932
COLACRAI Cristina née MEOLI le 28/08/1930
WOELFFLÉ Jean-Claude né le 28/08/1936
WACH Michelle née FEBVRE le 28/08/1938
FURSTENBERGER Lina née STEINBRUCKER le 31/08/1921
MEYER Suzanne née BENDÉLÉ le 31/08/1929

Noces d'Or



Jean-Pierre et Marie Antoinette **BARBARAS**

le 7 août

Naissance



Noémie **SCHWARTZ**

le 7 juin



VENTES

A vendre

appartement, type F3, à Colmar.

Grande terrasse, garage.

Prix : 160 000 €

A voir, il est très charmant !

Tél. 03 89 49 23 17

(Agences s'abstenir)

Vends chauffage de terrasse au gaz

(bouteille non fournie).

50 euros

Tél. 06 85 67 08 88

Vends fauteuil relax électrique, cuir de vachette brun,
marque Albi, neuf, sous garantie.

Date d'achat : 05.07.2013

Prix : 650 €.

Tél. 03 89 49 38 71 ou 06 09 59 82 56

A vendre, à Herrlisheim

30 rue de la Gare, appartement 3 pièces de 60m²,
situé au 1^{er} étage d'une petite copropriété comprenant
une entrée, une cuisine ouverte sur le séjour,

2 chambres, une salle d'eau, double vitrage,
chauffage électrique, refait à neuf.

Prix : 79 900€.

Renseignements au 06 61 95 18 13.

LOCATION SURFACE STOCKAGE / DÉPOT

200 m² équipé d'un bureau individuel de 35 m²

Espace vestiaire et sanitaire/douche

Bâtiment en bois neuf - gardien jour & nuit

Porte sectionnelle sécurisée 4,5 x 3 m

Zone Artisanale d'Herrlisheim (68420)

Nous contacter pour visite

Tél : 06 01 88 24 43 ou 06 12 55 05 18

A VENDRE

PEUGEOT 207 PREMIUM DIESEL HDI 14 700 kms

Modèle 2009 - prix argus état neuf

Tél. 03 89 49 24 20 ou 06 51 72 84 40

Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande
du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera
automatiquement supprimée le mois suivant. La même
annonce ne sera publiée que trois fois par an.

LOCATIONS

Cède bail à Herrlisheim

Spacieux F3 de 85m² dans une résidence proche des
écoles, grand balcon, grand garage (avec espace cave à
l'arrière) et parking. 560 euros + 40 euros de charges.

Tél. 06 43 87 26 15

A louer, à Herrlisheim

local commercial de 262 m²

(ancien restaurant As de Trèfle)

avec bar et four à pizza + cave de 74 m².

Loyer : 1 000 € HT/mois.

Pas de pas de porte.

Renseignements au 06 61 95 18 13.

ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle agréée
dispose d'une place pour un bébé (0-3 ans)
à temps complet.

Tél. 06 13 52 03 72

DIVERS

Femme de ménage, cherche quelques heures de ménage
et/ou repassage.

Tél. 03 89 49 34 15 après 18 h.

TROUVÉ

chaton noir, rue de Marbach, samedi 14 juin 2014.

Contact : **06 59 17 40 27**

Jeune couple cherche maison sur Herrlisheim

ou dans un rayon de 10 km.

Nous cherchons une maison de 120 m², 4 chambres,

2 SdB avec terrain de 500 m² minimum

Sous sol impératif

Pas de gros travaux

Budget Maximum : 275 000 €

Tél. 06 03 80 52 61

Correspondant de presse locale

L'actualité de votre commune vous intéresse ?

Vous disposez de temps libre, d'un ordinateur

et d'un appareil photo ?

Devenez correspondant de presse locale à Herrlisheim
pour le journal L'Alsace.

Renseignements auprès de

M. ou Mme Michel Ritter : **03 69 45 92 50**

Fresch'n Co vous invite



Les 5 & 6 juillet 2014

12^{ème} Fête de la Grenouille de la Herrlisheim - 68



Dr Boost

MELODY BOY'S

Groupe rock Pure Malte

Election Miss Grenouille

Marché de l'Artisanat et Gastronomie

Le dimanche à 9h30

Zème Foulées des Grenouilles : Course 10 km et Marche 6 km

à 16h00 Grand Cortège

avec groupes folkloriques, chars et gugga musik

www.herrlisheim-pres-colmar.fr

**Marche
6 km**

**Course
à pied
10 km**



Fête de la Grenouille 2014

Zème Foulées des Grenouilles à Herrlisheim près Colmar

Dimanche 6 juillet à 9h30

DECATHLON



lisbeth
L'Alsace au Cœur !

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la commune

www.herrlisheim-pres-colmar.fr